|  |  |
| --- | --- |
| **Session extraordinaire du Conseil Dubaï, 16 novembre 2018** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
|  | **Document C19-EXT/4-F** |
| **30 novembre 2018** |
| **Original: anglais** |
| COMPTE RENDUde laSESSION EXTRAORDINAIRE DU cONSEIL |
| Vendredi 16 novembre 2018, de 9 h 55 à 12 h 00 |
| **Président:** M. E. AZZOUZ (Egypte) |

|  |
| --- |
|  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Sujets traités | Documents |
| 1 | Ouverture de la session  | – |
| 2 | Election du Président et du Vice-Président de la session extraordinaire et de la session de 2019 du Conseil | – |
| 3 | Allocution du Secrétaire général | \_ |
| 4 | Allocution du Président | – |
| 5 | Election du Président et des Vice‑Présidents de la Commission permanente de l'administration et de la gestion | – |
| 6 | Décisions de la Conférence de plénipotentiaires appelant des mesures de la part du Conseil à sa session extraordinaire  | – |
| 7 | Désignation des Présidents et des Vice-Présidents des groupes de travail du Conseil et des groupes d'experts | – |
| 8 | Désignation des représentants des Etats Membres du Conseil au Comité des pensions du personnel de l'UIT  | [C19-EXT/2](https://www.itu.int/md/S18-CEXT19-C-0002/en) |
| 9 | Clôture | – |

# 1 Ouverture de la session

1.1 Le Secrétaire général souhaite la bienvenue aux participants et déclare ouverte la session extraordinaire du Conseil.

# 2 Election du Président et du Vice-Président de la session extraordinaire et de la session de 2019 du Conseil

2.1 Le Secrétaire général rappelle que le Vice-Président du Conseil assure traditionnellement la présidence l'année suivante et suggère que le Conseil élise M. E. Azzouz (Egypte) à la présidence de la session extraordinaire et de la session de 2019 du Conseil.

2.2 **M. E. Azzouz est élu par acclamation et prend la présidence**.

2.3 Le Secrétaire général indique que, conformément au principe de la rotation géographique, la vice-présidence de la session de 2019 du Conseil devrait être assurée par un pays de la Région E (Asie et Australasie). A la suite de consultations, le Secrétaire général propose que M. S. Bin Ghelaita (Emirats arabes unis) occupe le poste de Vice-Président de la session de 2019 du Conseil.

2.4 **M. S. Bin Ghelaita est élu par acclamation**.

2.5 De nombreux conseillers et un observateur adressent leurs félicitations au Président et au Vice-Président pour leur élection, ainsi qu'aux Etats Membres du Conseil réélus ou nouvellement élus et aux membres de l'équipe de direction de l'UIT réélus ou nouvellement élus. Ils expriment leurs remerciements aux Directeurs sortants du BR et du BDT pour leur contribution aux travaux de l'UIT et félicitent les Emirats arabes unis pour l'excellente organisation de la PP-18.

# 3 Allocution du Secrétaire général

3.1 Le Secrétaire général prononce une allocution, disponible à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/en/council/2019/Documents/SG-speech_e.pdf>.

# 4 Allocution du Président

4.1 Le Président prononce une allocution, disponible à l'adresse suivante:

<https://www.itu.int/en/council/2019/Documents/Chair19-speech_e.docx>.

# 5 Election du Président et des Vice-Présidents de la Commission permanente de l'administration et de la gestion

5.1 Le Secrétaire général rappelle que le Président et les deux Vice-Présidents de la Commission permanente de l'administration et de la gestion sont élus pour un mandat de deux ans, de façon à assurer une certaine continuité tout en respectant les principes de la rotation et de la représentation géographique. A la suite de consultations, le Secrétaire général propose que Mme S. Erebor (Nigéria), de la Région D, soit élue Présidente et que M. D.-O. von der Emden (Suisse) continue d'exercer la fonction de Vice-Président. Le second poste de Vice-Président sera occupé par un membre de la Région E.

5.2 Il en est ainsi **décidé** par acclamation.

# 6 Décisions de la Conférence de plénipotentiaires appelant des mesures de la part du Conseil à sa session extraordinaire

6.1 Le Président observe qu'aucune décision de la PP-18 n'appelle de mesures de la part du Conseil à sa session extraordinaire.

# 7 Désignation des Présidents et des Vice-Présidents des groupes de travail du Conseil et des groupes d'experts

7.1 Le Secrétaire général donne lecture des noms des Présidents et des Vice-Présidents des groupes de travail du Conseil (GTC) et des groupes d'experts, qui ont été publiés sur le site Internet. Il invite les coordonnateurs régionaux à confirmer les noms des Présidents et à proposer des candidats pour les postes vacants.

7.2 Plusieurs conseillers prennent la parole pour confirmer les noms des Présidents et des Vice‑Présidents des GTC et des groupes d'experts. Une conseillère espère voir plus de femmes à des postes de direction au sein des GTC.

7.3 En réponse à des questions soulevées par des conseillers, le Secrétaire général indique que le secrétariat collaborera étroitement avec les coordonnateurs régionaux pour s'assurer que les postes vacants soient pourvus en tenant dûment compte de l'équilibre régional. Conformément à la Résolution 146 (Rév. Dubaï, 2018), un Groupe d'experts sur le Règlement des télécommunications internationales (EG-RTI) sera à nouveau convoqué et son mandat sera examiné par le Conseil à sa session de 2019. Dans la mesure où il a présenté les projets de plans stratégique et financier à la PP-18, le Groupe de travail du Conseil chargé d'élaborer le Plan stratégique et le Plan financier pour la période 2020-2023 a achevé ses travaux et cessera ses activités. Le Secrétaire général ne doute pas qu'à sa session de 2019, le Conseil élaborera des orientations claires au sujet du Forum mondial des politiques de télécommunication/technologies de l'information et de la communication (TIC) (FMPT) de 2021, afin que les travaux préparatoires à cette importante manifestation puissent commencer. Il se dit convaincu que cette manifestation se déroulera dans l'esprit de coopération qui a caractérisé le FMPT-13.

7.4 Un conseiller déclare que le fait de disposer d'informations préliminaires sur la structure proposée du Groupe EG-RTI permettrait de faciliter les discussions du Conseil au sujet du mandat de ce groupe.

7.5 Le Secrétaire général constate avec satisfaction que les noms de tous les Présidents des GTC et des groupes d'experts ont été confirmés au cours de l'échange et invite les Présidents à commencer à travailler aux côtés du secrétariat pour préparer la première série de réunions.

7.6 Le Président invite les conseillers à fixer les dates de la première série de réunions des GTC et des groupes d'experts pour 2019, rappelant à cet égard les dates proposées, à savoir du 21 janvier au 1er février ou du 28 janvier au 8 février.

7.7 En réponse à une question, le conseiller de l'Allemagne déclare que le Groupe consultatif d'Etats Membres se réunira en fonction du calendrier du projet de locaux du siège, et pas nécessairement pendant les séries de réunions des GTC.

7.8 Un conseiller fait observer que le deuxième ensemble de dates proposées coïncide avec un festival traditionnel dans plusieurs pays. D'autres conseillers proposent que les réunions aient lieu la semaine du 11 février afin de disposer de plus de temps pour la soumission des contributions. Deux conseillers demandent que les nouvelles dates éventuelles soient choisies avec soin afin qu'elles ne coïncident pas avec des réunions d'autres organisations.

7.9 Le Secrétaire général indique que le secrétariat se renseignera sur la disponibilité des salles de réunion et tiendra les conseillers informés à cet égard.

# 8 Désignation des représentants des Etats Membres du Conseil au Comité des pensions du personnel de l'UIT (Document [C19-EXT/2](https://www.itu.int/md/S18-CEXT19-C-0002/en))

8.1 Le Chef du Département de la gestion des ressources humaines présente le Document C19‑EXT/2 et rappelle qu'à chaque session extraordinaire suivant une Conférence de plénipotentiaires, le Conseil est appelé à désigner trois de ses Etats Membres qui siégeront au Comité des pensions en qualité de membres et trois autres qui y siégeront en qualité de suppléants. Compte tenu des consultations qu'il a menées au nom du Secrétaire général, il propose que le Burkina Faso, les Etats-Unis et la République tchèque représentent les Etats Membres en qualité de membres du Comité des pensions et que le Canada, l'Inde et l'Italie en fassent de même en qualité de suppléants. Il remercie les Etats Membres sortants, à savoir la Bulgarie et le Mexique, pour leur précieuse contribution.

8.2 Les désignations proposées sont **approuvées**.

8.3 Compte tenu des désignations approuvées, le projet de résolution figurant en annexe du Document C19-EXT/2 est **adopté**.

8.4 Les conseillers du Burkina Faso et de la République tchèque expriment leurs remerciements pour avoir été désignés au Comité des Pensions, de même que le conseiller de l'Inde, qui salue également la décision d'approuver l'établissement d'un bureau de zone de l'UIT pour l'Asie du Sud, prise par le Conseil à la dernière séance de sa session de 2018.

# 9 Clôture

9.1 Le Président remercie tous les participants pour leur contribution et clôt la session extraordinaire.

Le Secrétaire général: Le Président:
H. ZHAO E. AZZOUZ